

« Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, avec tous les membres de la Congrégation de Jésus et Marie, dite des Eudistes, avec les Religieuses de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Refuge, avec celles du même Ordre de la Congrégation du Bon-Pasteur d'Angers, ainsi qu'avec les associés du Saint-Cœur de la Mère admirable, j'ose venir, Très Saint Père, solliciter de votre autorité suprême la Consécration du genre humain au Cœur très pur de la bienheureuse Vierge Marie.

« L'espérance de pouvoir associer le Très Saint Cœur de Marie au Très Sacré Cœur de Jésus dans cet hommage universel est une cause de joie bien vive pour la piété chrétienne.

Si Jésus est Père et Roi de tous les hommes, Marie, de son côté, en est la Mère et la Reine. Elle l'est, Très Saint Père, par le choix qu'en a fait la Très Sainte Trinité ; elle l'est par sa dignité de Mère de Dieu ; elle l'est par la part qu'elle a prise au salut du monde. Elle le deviendra à un titre nouveau si Votre Sainteté, daigne lui consacrer solennellement le genre humain. Faites, Très Saint Père, que cette consécration proclame bien haut la glorieuse et maternelle royauté de la Sainte Vierge. En Marie, comme en Jésus, c'est l'amour qui gouverne et commande. C'est par son Cœur surtout que Marie est notre Mère. Voilà ce qu'attestera la Consécration de l'univers à son Cœur si saint et si bon.

« D'un autre côté, Très Saint Père, le Cœur de Jésus peut-il être entièrement satisfait d'un hommage qu'il ne communique pas à sa Mère ? L'honneur que Jésus a reçu de la consécration du genre humain à son Cœur royal garde, par rapport aux plans divins, quelque chose d'incomplet, tant que le Cœur de Marie n'y participe pas. La gloire du Fils ne s'accroît et ne s'achève, en effet, que par la gloire de sa Mère. Consacrer l'univers au Cœur tout aimable de Marie, comme Votre prédécesseur Léon XIII l'a consacré au Sacré Cœur de Jésus, c'est donc entrer dans les vues et les désirs de Jésus lui-même. C'est aussi, Très Saint Père, confirmer par un acte de votre souverain pouvoir les usages traditionnels de la sainte Église, qui toujours, dans les institutions de sa liturgie, fait marcher parallèlement les faits et les actes de son culte en l'honneur de Jésus et en l'honneur de Marie.